

# PLUi CAMVS

## PERIMETRES ILLUSTRATIFS D'APPLICATION DU COEFFICIENT DE BIOTOPE DE SURFACE



Vu pour être annexé à la délibération n° 2266  
du Conseil Communautaire en date du 12/12/19

Le Président

# 3.4.6

# Annexe : Cartographies relatives au coefficient de biotope

**Rappel :** Le Coefficient de Biotope par Surface est un coefficient qui décrit la proportion des surfaces favorables à la biodiversité (surface écoaménageable) par rapport à la surface totale d'une parcelle. Le calcul du CBS permet d'évaluer la qualité environnementale d'une parcelle, d'un îlot, d'un quartier, ou d'un plus vaste territoire.

Exiger l'atteinte d'un CBS donné dans un document d'urbanisme ou dans un projet d'aménagement ou de renouvellement urbain permet de s'assurer globalement de la qualité d'un projet, en réponse à plusieurs enjeux :

- amélioration du microclimat,
- infiltration des eaux pluviales et alimentation de la nappe phréatique,
- création et valorisation d'espace vital pour la faune et la flore.

**La méthode de calcul du coefficient de biotope pour une opération d'aménagement est décrite dans les dispositions générales du règlement.**

Cette présente annexe vise à illustrer le ratio sur les différentes zones urbaines ou à urbaniser sur les communes qui sont susceptibles d'être concernées par son application, à savoir :

- ASSEVENT
- AULNOYE AYMERIES
- BACHANT
- BERLAIMONT
- BOUSIGNIES-SUR-ROC
- BOUSSIERES-SUR-SAMBRE
- BOUSSOIS
- FEIGNIES
- FERRIERE LA GRANDE
- FERRIERE LA PETITE
- GOGNIES CHAUSSEE
- HAUTMONT
- JEUMONT Cedex
- LEVAL
- LIMONT-FONTAINE
- LOUVROIL
- MARPENT
- MAUBEUGE Cedex
- MONCEAU SAINT WAAST
- NEUF MESNIL
- NOYELLES SUR SAMBRE
- PONT-SUR-SAMBRE
- QUIVELON
- RECQUIGNIES
- ROUSIES

## Légende des cartographies :

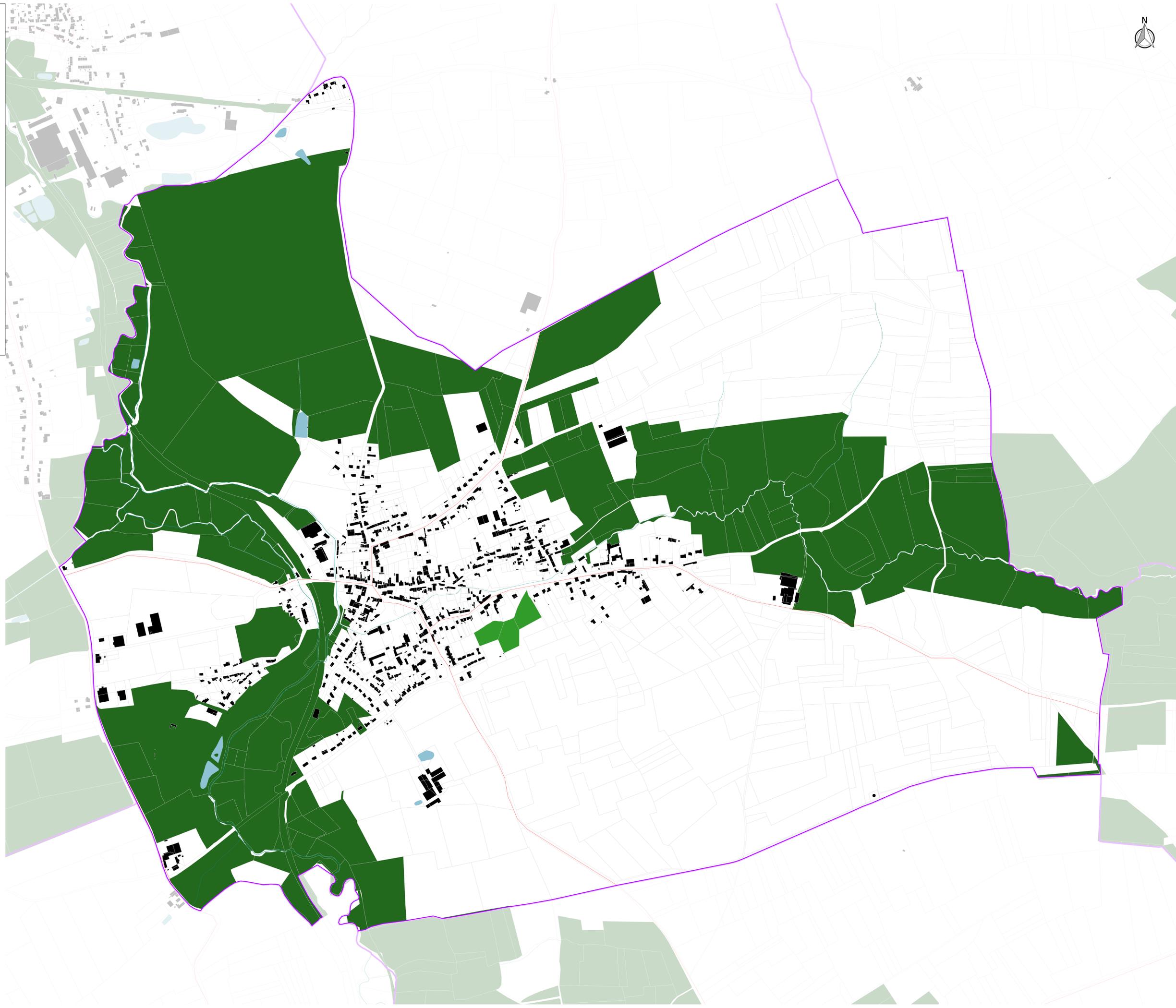
Coefficients de biotope applicables sur les opérations de plus de 10 logements

- Coefficient de biotope = 0,5
- Coefficient de biotope = 0,4
- Coefficient de biotope = 0,3
- Coefficient de biotope = 0,2

**Application du coefficient de  
biotope**

**Commune de Ferrière-la-Petite**

Source: Cadastre PPISE 2017, TIRa CAMPS 2017, Zonage  
PLU Nord 2019, SDU TIRa, Projet Interop, TIRa/ADUS  
CREAT 2017



- Limites intercommunales
- Limites communales
- Limites cadastrales
- Bâtements

- Infrastructures
- RN2
  - RD 649
  - RN54
  - Autres routes
  - Projet Contournement Nord de Maubeuge
  - Projet Prolongement RN2
  - Projet Prolongement RN54

- Hydrographie
- La Sambre
  - Surface en eau
  - La Trouille
  - La Thure
  - La Tarsies
  - La Soire
  - La Hante
  - L'Escrière
  - Autres cours d'eau

- Coefficients de biotope applicables sur les opérations de plus de 10 logements
- Coefficient de biotope = 0,5
  - Coefficient de biotope = 0,4
  - Coefficient de biotope = 0,3
  - Coefficient de biotope = 0,2